

SSIAP 2 – Chef d'équipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne – Formation Initiale

PRESENTATION DE LA FORMATION / OBJECTIFS

L'agent de service de sécurité incendie et assistance aux personnes a la charge du management de l'équipe de sécurité et de la formation du personnel en matière de sécurité contre l'incendie).

- ▶ **Débouchés métiers** : Tout type de métier de la sécurité publique, du management de sécurité privée et de sécurité & surveillance privées.
- ▶ **Suite de parcours possible** : SSIAP 3 après 3 années d'expériences.
- ▶ **Equivalences** : aucune
- ▶ **Passerelles** : aucune

Prérequis

Conditions d'âge	Être majeur
Diplômes obligatoires	Aucun
Conditions spécifiques	Être titulaire du SSIAP1 + 1607h en poste
Visite médicale	<input checked="" type="checkbox"/>
Casier judiciaire	Non concerné

MODALITÉS D'ORGANISATION

Informations collectives :		Dates de prochaines sessions :	
Date : Nous consulter	Heure : Nous consulter	Date : Nous consulter	Heure : Nous consulter

| **Prise de rendez-vous individuel** : sous 8 jours

| **Durée totale** : 2 semaines

| **Rythme hebdomadaire** : En continu.

| **Formation en milieu professionnel** : Non concerné

| **Entrées/Sorties permanentes**

Intervenants, Matériels et Equipements

Equipe pédagogique :

Formateurs techniques diplômés et justifiant de 3 années d'expérience professionnelle minimum dans le domaine.

Plateau pédagogique :

- Poste central de sécurité, Système Sécurité Incendie, chemin de rondes de 100m, zone « feu » avec air d'essais feux, bac à feu écologique à eau et à CO2, extincteurs, générateurs de fumée, matériels SST et système de vidéosurveillance.
- Salles informatiques, imprimantes / scanner, casques audio, vidéoprojecteurs avec écrans de projection
- Centre ressources et plateforme d'apprentissage en ligne
- Quizz box pour les tests interactifs avec boîtiers de vote et le vote en ligne avec smartphone, tablette, PC.

Modalités pédagogiques

- Enseignement théorique et pratique en présentiel
- PAE Pratique d'Application en Entreprise
- FOAD Formation Ouverte à Distance synchrone
- FOAD Formation Ouverte à Distance asynchrone
- Session de regroupement (enseignement à distance)

Modalités d'évaluation / examens

Entretien Tests Mise en situation Contrôle continu

Taux de réussite aux validations en 2021 : Nouvelle formation

Note de satisfaction apprenants en 2021 : Nouvelle formation

Le nombre d'apprenants sera prochainement renseigné

Lieu de formation

Marseille – 04 91 07 75 20 | securite@acpm.eu

Nîmes – 04 66 36 10 78 | nimes@acpm.eu

Contacts | Adresses | Accessibilité : [Consulter nos sites](#)

Handicap : Un référent handicap est disponible pour toutes adaptations pédagogiques spécifiques « handicap » et pour plus de renseignements.



MODALITÉS DE RECRUTEMENT & D'ADAPTATION DE PARCOURS

| Délais d'inscription : 2 semaines

i : Adaptation pédagogique possible

| Recrutement :

- Test des connaissances générales
- Test des connaissances techniques
- Mise en situation
- Entretien d'analyse des acquis, adéquation du projet et besoins formatifs

| Documents à fournir : Nous consulter.

| Possibilité de valider un/des blocs de compétences séparément

IMPORTANT Chaque bloc de compétences est décliné par un ou plusieurs modules de formation qui comporte(nt) tous les savoirs et apprentissages liés au(x) compétence(s) visée(s). Ces modules de formation peuvent être réalisés de manière non consécutive. Les durées restent indicatives d'un parcours type et sont ajustées après tests de positionnement. La validation des compétences est attestée par la délivrance d'une attestation de fin de formation.

COMPÉTENCES #1 – Rôles et missions du chef d'équipe

Gérer une équipe	8 h	
Manager	4 h	
Former	4 h	
Total	16 heures	274 €

> Attestation de compétences

COMPÉTENCES #2 – Hygiène et sécurité incendie

Manipulation des SSI	21 h	
Règlementation	7 h	
Commission de sécurité	10 h	
Total	38 heures	652 €

> Attestation de compétences

COMPÉTENCES #3 – Gestion de crise

Gestion du poste central de sécurité	4 h	
Conseil technique aux services de secours	12 h	
Total	16 heures	274 €

> Attestation de compétences

Délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation

Délivrance du certificat SSIAP 2, sous conditions de validation, par le Bataillon des Marins Pompiers de Marseille

Total de la formation 70 heures 1200 € TTC

Total en Intra Nous consulter

Note : Cette formation peut être prise en charge par Pôle Emploi | Région SUD | Région OCCITANIE, sous conditions d'éligibilité.

Financement Contrat Apprentissage

Financement CPF

